

Cointrin a sa machine qui booste les contrôles

GENÈVE Un scanner à bagages à main de la dernière génération a été installé dimanche dernier à l'aéroport. Il permet de laisser les laptops et les liquides dans sa valise.

JULIEN CULET
julien.culet
@lematindimanche.ch

«On doit retirer les ordinateurs des sacs?» Cette mère de famille qui passait les contrôles de sécurité de l'aéroport de Genève vendredi a bien fait de poser la question aux agents. Elle faisait partie des premiers voyageurs à essayer le nouveau scanner de Cointrin. Révolutionnaire, il permet de contrôler les bagages à main sans qu'on doive en retirer les liquides et les laptops. Une première. «Nous sommes les seuls du monde à l'avoir. Hongkong en a acheté mais ne les a pas encore installés», explique fièrement Ruben Jimenez, chef de la division sûreté de Genève-Aéroport.

Cointrin a inauguré ses deux scanners de pointe dimanche dernier. Deux fois plus longues que les anciennes qui restent en service, 24 m au lieu de 12 m, les machines ont pris la place de surfaces commerciales. Elles doivent permettre aux passagers de franchir les contrôles de sécurité bien plus vite. «Les trois premiers jours, nous avons atteint un pic de 225 voyageurs par heure par machine. Les anciennes permettent un pic de 100 à 120 passagers», se félicite le responsable.

Laisser ordinateurs et liquides dans les bagages permet de limiter le nombre de bacs à analyser et rend les contrôles bien plus efficaces. Les opérateurs X-ray ne se trouvent plus derrière la machine mais dans une petite salle, loin du brouhaha. Au nombre de cinq, ils passent en revue les bagages reproduits en 3D sur leur écran. Jusqu'à présent, ils ne l'étaient qu'en photo 2D. «Il s'agit d'une des rares fois dans l'histoire de la sécurité aérienne où nous

faisons un tel bond en avant en termes de qualité d'image», indique Ruben Jimenez.

Cette reproduction 3D permet de retourner l'image de la valise dans tous les sens. En deux clics, l'opérateur peut même isoler un objet, un ordinateur par exemple, pour l'analyser plus en détail. Le logiciel colore les matériaux selon leur composition et fournit la taille et le poids de l'élément.

Procédure spéciale

Ce nouveau système doit renforcer la sécurité de l'aéroport. Quand l'opérateur X-ray a le moindre doute sur une valise, il la rejette. Le bagage scanné part sur un autre tapis pour être ouvert par un agent. Ce dernier reçoit sur deux écrans l'image du scan et la photo du bac, pour s'assurer qu'il ouvre la bonne valise. L'agent n'a plus son collègue chargé de l'analyse à côté de lui pour discuter. «Cela permet à deux experts d'apporter leur regard spécifique. Ils peuvent quand même s'appeler si nécessaire», nuance le chef de la sécurité.

S'ils détectent un élément dangereux, comme une arme, les opérateurs ont un bouton qui déclenche une procédure particulière. L'aéroport ne peut en dire davantage pour des raisons de sécurité.

La vitesse de passage à ces portiques devrait encore augmenter ces prochains mois. Les quelques soucis techniques de mise en route seront bientôt réglés, assure Genève-Aéroport, et davantage de passagers pourront être redirigés dans cet espace à part. Les tapis qui dé-

tectent le métal dans les chaussures pour éviter les allers-retours au portique seront aussi installés devant les deux scanners. Ils seront également améliorés, afin de repérer si le passager a des objets métalliques dans ses poches.

L'arrivée de ces scanners fait partie du projet T1 Boosted, qui doit rendre le terminal plus efficace malgré son espace restreint. Trois nouveaux portiques de sécurité, classiques, ont été installés en décembre dernier et le duty-free doit être repensé d'ici à la fin de l'année. Davantage de scanners modernes pourraient arriver, mais cela dépendra de l'agrandissement futur de l'aéroport, qui devra accueillir 25 millions de passagers d'ici à 2030, contre 17,3 millions l'an passé.



Avec ces scanners, Cointrin va accélérer le temps passé aux contrôles de sécurité: une machine peut contrôler plus de 200 passagers à l'heure, contre 120 au maximum aujourd'hui. Salvatore Di Nolfi/Keystone

Publicité

inOne

Le nouveau Samsung Galaxy S9 capte ce qui est invisible à l'œil nu.

En mode Super-ralenti, aussi par faible luminosité.

avec inOne mobile M
CHF 8.25 par mois*

swisscom
swisscom.ch/s9

CHIP
Vainqueur du test
Réseaux mobiles en Suisse
CHIP 05/2018
Swisscom
Unabhängige Tests seit 1978
chip.de/Netztest_Schweiz

* Paiement mensuel pour l'appareil à la souscription d'un abonnement inOne mobile M (CHF 100.-/mois, durée minimale du contrat 24 mois, activation non comprise, CHF 40.-). Le prix de l'appareil est remboursé en 24 paiements mensuels sans intérêts ni frais supplémentaires. Age minimum: 18 ans. Prix de l'appareil sans abonnement CHF 819.-. Informations sur l'appareil sous www.swisscom.ch/s9

Le chantier CFF de l'été a débuté

PERTURBATIONS
Le trafic de la ligne ferroviaire entre Lausanne et Berne est fermé depuis hier jusqu'au 26 août.

C'est le chantier de l'été. Depuis hier, la ligne CFF directe entre Lausanne et Berne est fermée en raison de travaux d'entretien sur le tronçon entre Pully-Nord et Puidoux-Chexbres. Le chambardement durera jusqu'au 26 août.

Des milliers de voyageurs sont touchés: 13 000 pendulaires en moyenne par jour empruntent cette ligne. Ils doivent désormais trouver un itinéraire alternatif. Ils peuvent passer par le tronçon du pied du Jura pour rejoindre le nord du pays, transiter par Vevey pour rejoindre Fribourg ou emprunter des bus pour les destinations plus

locales, notamment dans le district de Lavaux-Oron. Dans tous les cas, les temps de trajet sont allongés. Les horaires adaptés sont disponibles sur www.cff.ch.

C'est la première fois qu'une ligne principale est interrompue totalement durant une période prolongée. Les CFF ont fait ce choix pour permettre d'effectuer les travaux le plus rapidement possible. Les CFF affirment vouloir dédommager les voyageurs incommodés. Pour cela, ils testent un modèle inédit, selon la régie fédérale. L'utilisateur concerné par les travaux doit télécharger une application qui permettra une comptabilisation automatique de ses trajets. Après avoir effectué 10 journées de voyage au minimum avec un temps de parcours prolongé d'au moins 20 minutes, le bénéficiaire reçoit automatiquement un dédommagement de 100 francs, sous la forme d'un bon ferroviaire. D. B.